

Informations de base	
2023/2581(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Application de l'interdiction d'utiliser certains médicaments antimicrobiens chez les animaux ou dans les produits d'origine animale exportés à partir de pays tiers vers l'Union	
Complétant 2014/0257(COD)	
Subject	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/03/2016	Dossier renvoyé à la commission compétente		
27/02/2023	Publication du document de base non-légalisatif	C(2023)01272	
27/02/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/03/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2581(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2014/0257(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/11376

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)01272	27/02/2023	
Document annexé à la procédure	C(2025)0929	07/02/2025	

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Commission européenne	EUR-Lex		